

**GRAND FORMAT : L'HYDROGÈNE
EST-IL LA SOLUTION DE DEMAIN ?**

**MUSIQUE : ALDEBERT CHANTE
L'ENFANCE POUR TOUS LES ÂGES**

www.la-vie-nouvelle.fr

la vie nouvelle

23 JAN. 2023

LES AFFICHES DE SAVOIE

VENDREDI 20 JANVIER 2023 - N°2064 - 1,70 €



Économie, énergie, environnement...

Les travaux de Martine Berthet

L'AGENDA COMPLET DES SORTIES | TOUTES LES ANNONCES LÉGALES EN SAVOIE

H 28329 - 2064 - F: 1,70 €



3 782832 901706 20640



MARTINE BERTHET, SÉNATRICE LR DE SAVOIE

« Une ère de défis s'ouvre avec 2023 »



Si l'on considère ses présences en commission, ses propositions de lois et ses questions orales, Martine Berthet fait partie des cent sénateurs les plus actifs. Une présence parisienne qu'elle partage avec le terrain savoyard. L'élue passe en revue les thèmes phares de l'actualité nationale et locale.

La crise énergétique pénalise l'activité des entreprises savoyardes. Tout se joue au niveau européen. Que peuvent faire nos élus locaux ?

M.B. Il y a un sujet européen, c'est certain. Nos entreprises sont dans une situation charnière et, malgré leurs difficultés, les chefs d'entreprises continuent à aller de l'avant sur les questions de décarbonation, de gouvernance sociale et d'innovation. C'est pourquoi il faut être à leurs côtés et les soutenir. Mais c'est au niveau européen que cela doit se jouer, car nos entreprises font face à un tel coût de l'énergie qu'elles pourraient être tentées d'aller à l'étranger. Nous savons pourtant la nécessité de repositionner nos productions en Europe pour davantage de souveraineté, dans de nom-

breux domaines. Mais c'est aussi un sujet français, parce que le gaz ne représente que 15 % de notre mix énergétique et l'électricité que nous produisons est très peu chère. Nous sommes embarqués dans un marché de l'énergie malgré nous. L'Espagne a décidé d'en sortir, sans doute faudrait-il le faire nous aussi. Au niveau savoyard, nous n'avons aucun moyen d'interférer. Les élus ne peuvent que faire pression. Au niveau des affaires économiques du Sénat, ce n'est pas faute d'insister lorsque nous auditionnons les ministres concernés.

Nous sortons de dix recours au 49.3 pour voter le projet de loi de finances. Comment vivez-vous cette situation ?

M.B. Lors du précédent man-

dat du président Emmanuel Macron, sa large majorité à l'Assemblée nationale avait donné l'habitude de balayer le Sénat. Et cela a duré cinq ans. La particularité de ce second mandat est d'avoir un travail apaisé. D'un groupe politique à un autre, nous travaillons ensemble avec des rapports et des missions transpartisans. Cela nous permet d'aller au fond des dossiers, comme sur la réforme police et justice, les retraites, etc. Au second mandat, la Première ministre Elisabeth Borne a bien indiqué qu'elle allait s'appuyer sur les rapports du Sénat. Nous le voyons, sans que ce soit dit : nos idées sont reprises dans les textes. Mais le projet de loi de finances est arrivé au Sénat après plusieurs 49.3 à l'Assemblée. Nous avons ajouté des amendements qui nous pa-

SON PARCOURS

► **Fonctions antérieures :**
 2014-2017 : maire d'Albertville,
 2017 : première vice-présidente de la communauté d'agglomération Arlysère, 2002-2016 : vice-présidente de la communauté de communes de la région d'Albertville, membre du conseil d'administration de l'Agence nationale de santé publique.
 ► **Depuis 2015 :** conseillère départementale sur le canton d'Albertville 1.
 ► **Depuis 2017 :** élue au Sénat. Elle est membre de la commission des affaires économiques et vice-présidente de la délégation sénatoriale aux entreprises. Elle a rejoint le comité de filière tourisme en novembre 2022. Elle fait partie du groupe Les Républicains.

« Il y a vraiment une coupure entre l'administration centrale et le terrain. »

raissaient importants, comme l'élargissement des communes éligibles à l'indemnisation sur les coûts de l'énergie, dont certains avaient reçu un avis favorable du gouvernement. Puis, nouveaux recours au 49.3, et nous constatons que dans le texte final, très peu de nos mesures ont été retenues. J'ai vraiment eu l'impression d'une trahison. Cette façon de travailler nous paraissait pourtant être terminée sous le deuxième mandat... Nous ne savons pas ce que cela va donner. Nous ne l'avons pas voté car nous ne voulons pas cautionner ce texte.

Que vous inspire cette méthode ?

M.B. Lors du mandat précédent d'Emmanuel Macron, c'était vraiment une dérive, et personnellement je considérais cela comme de l'autoritarisme et un déni de démocratie que je ne trouvais pas acceptable. J'espère que cela ne va pas recommencer. La dernière fois que nous n'avons pas voté un projet de loi de finances, c'était en 2018. Nous avions alerté que si le baril de pétrole augmentait, ce serait trop pour les foyers qui, comme dans nos territoires, ne peuvent pas se passer de leur voiture. Cette année-là, nos idées ont été balayées par la majorité à l'Assemblée nationale. Sauf que le mouvement des gilets jaunes a démarré derrière.

Nos prédictions se sont réalisées.

Un nouveau mouvement de type gilets jaunes est-il plausible ?

M.B. L'interrogation est largement partagée. Le climat social va vraisemblablement se dégrader, on le voit bien. Sur la question des retraites, nous serons obligés de repousser l'âge de départ, même s'il faut tenir compte de spécificités. Quant à l'inflation que nous vivons actuellement, qui est terrible, je me dis que nous ne sommes qu'au début de quelque chose. L'année 2023 est une ère de défis qui s'ouvre à nous : sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques. Nous devons

retrouver davantage de souveraineté économique et cela commence par la souveraineté énergétique.

On a l'impression d'une rupture entre les élus et le terrain. La partagez-vous ?

M.B. Ce sont deux sujets différents. Il y a vraiment une coupure entre l'administration centrale et le terrain. Pour les élus, c'est différent. Parfois, on voit des mesures qui sont prises et on croit marcher sur la tête. Par exemple, alors que l'on cherche à relocaliser la production de médicaments en France, l'article 30 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui a d'ailleurs été supprimé, disait

« Un contresens de protéger le loup à n'importe quel prix »

Au Conseil de l'Europe, une quinzaine de pays se sont manifestés en faveur du déclassement du loup au regard de la convention de Berne. La France n'est pas très active dans ce sens-là. Le 4 octobre, lors du débat sur l'élaboration de réglementations européennes d'harmonisation, Martine Berthet est intervenue pour sortir le loup des espèces strictement protégées. « Je reçois régulièrement des éleveurs confrontés à ce problème. Ils sont dans des situations terribles, où le loup vient narguer leurs chiens de défense. Par exemple, dans les Aravis, plusieurs femmes alpagistes montent voir leurs troupeaux avec le fusil sous le bras. Le loup vient de plus en plus près des habitations. Je ne suis pas pour éradiquer le loup, mais il faut protéger les populations. Sur la question de la biodiversité, il y a une très mauvaise compréhension de la part des personnels des ministères qui ne connaissent pas le terrain. Il y a un véritable contresens à vouloir protéger le loup à n'importe quel prix. Par exemple, il menace la présence du mouflon dans les alpages de Maurienne, de Tarentaise et même des Bauges. Ainsi entre les chiens de troupeaux rendus obligatoires, les enclos qui en découlent, les



Pour la Sénatrice, la protection de l'environnement passe par une présence raisonnée du loup.

surpiétinements, les oiseaux qui nichent au sol, etc. : l'intensification de la présence du loup impacte toute la faune et la flore. »



que l'État allait lancer des appels d'offres sur des molécules. Mais cette procédure aurait favorisé le moins-disant et on sait bien que, sur ces molécules, les fabricants français auraient été mis sur la touche. En revanche, je pense que le parlementaire doit absolument être sur le terrain. Mais si nous ne pouvons plus être sénateurs-maires, la plupart de mes collègues et moi-même avons conservé un mandat local. Pour ma part, j'ai choisi de rester conseillère départementale sur le canton d'Albertville. Ce mandat-là me permet d'être près des élus et de leurs projets. Je me déplace beaucoup sur le terrain, c'est indissociable de mon travail au Sénat. Être sénateur sans avoir un mandat d'élu local, cela doit être très compliqué.

Vous faites partie du groupe de travail interministériel sur la révision des critères de classement des stations de tourisme. Un décret est attendu pour février : quelle en sera la teneur ?

M.B. Ce décret nous sera peut-être soumis pour avis avant publication et je resterai très vigilante. La façon dont les questions de logement ou de rénovation énergétique seront abordées aura un grand impact sur notre territoire. Et je sais d'expérience que le gouvernement ne tient pas toujours ses engagements. Sur le fond, les associations telles l'Anett (Association nationale des élus des territoires touristiques, dont Martine Berthet est vice-présidente, ndr) étaient inquiètes par rapport au renouvellement

du label. En 2019, l'obligation pour ces communes de disposer d'une pharmacie a été introduite, alors que pour le reste des critères sanitaires, c'est le rayon de 20 km qui s'appliquait. Je suis personnellement pour le maintien de cet ancien critère. Mais le ministère n'a pas souhaité changer que ce critère-là, et a souhaité en profiter pour verdir l'ensemble. Là, je n'ai pas regretté de faire partie du groupe. Nous avons étudié parfois des propositions sidérantes et j'en ai profité pour faire passer beaucoup de messages et rétablir certaines vérités autour des stations de ski. J'ai rappelé qu'au-delà de l'aspect purement économique, ces stations d'altitude ont une utilité pour « canaliser » les usagers dans des espaces de montagne qui ne présentent de dangers ni pour eux,

ni pour la préservation de la nature.

Vous êtes pharmacienne : quel est votre point de vue sur la réintégration des soignants, face au contexte de pénurie de personnel que traverse notre système de santé ?

M.B. En tant que professionnelle de santé, je suis absolument pour la vaccination. Je ne comprenais pas ces soignants non vaccinés qui étaient prêts à faire prendre des risques à leurs patients. Mais j'ai changé d'avis sur ce sujet grâce aux études récentes. Depuis que nous savons que le vaccin n'empêche pas la transmission du virus, franchement, face à la pénurie de soignants, je pense qu'il faut les réintégrer. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉLODIE FAYARD